

Les archiconfréries et la Nouvelle Evangélisation

+ **Jean Laffitte**

Trinité-des-Monts, 4 mai 2013

Parfois peu connues du grand public, les archiconfréries sont appelées à une mission de plus en plus importante dans l'Eglise, au moment où celle-ci a identifié comme objectif de son apostolat une nouvelle évangélisation. Au cours des siècles, du Moyen-âge au XIX^e siècle, les archiconfréries ont soutenu en Europe et dans le monde la triple dimension de la vie chrétienne : la fraternité parmi ses membres, la compassion envers les nécessiteux et la charité au sens large. Le premier trait spécifique des confréries est qu'elles sont composées de laïcs. De forme associative, elles ont voulu occuper un espace qui les situait dans le passé entre l'ordre monastique et l'ordre clérical. Dans des sociétés qui étaient à l'époque de sensibilité religieuse, le caractère séculier des confréries leur donnait toute leur originalité. Bénéficiant d'une vraie liberté d'action, elles ont pu se consacrer à un très grand nombre de tâches liées à la compassion et à la charité chrétienne. La sécularisation et la crise religieuse qui l'a accompagnée depuis plus d'un siècle font comprendre que les confréries ont, elles aussi, traversé une période de crise. Le laïcat s'est alors organisé d'une autre manière. Pensons au développement de l'Action catholique et des différents mouvements qui lui étaient liés. Sans crainte de schématiser cette évolution, on peut observer que les mouvements qui sont nés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle ne présentaient pas dans leur structure et l'organisation de leurs activités les mêmes caractéristiques que les anciennes archiconfréries. Les tâches étaient plus globales, des activités autrefois centrales dans la vie sociale semblaient

avoir perdu au cours des siècles leur raison d'être. Quelques exemples très simples nous font comprendre cette évolution : l'organisation de l'ensevelissement des morts, nécessaire pendant les grandes épidémies du Moyen-âge, n'est plus d'actualité; l'accompagnement des prisonniers condamnés à la peine capitale a disparu après l'abolition de la peine de mort; le soutien des veuves et des orphelins est aujourd'hui assuré par les caisses d'assurance-maladie... Si les confréries ont semblé perdre apparemment de leur raison d'être, elles ont su traverser la crise de la sécularisation et elles ont, depuis le Concile Vatican II, su repenser leur existence. Deux facteurs me semblent spécialement déterminants. Le premier est la façon dont le Magistère conciliaire et postconciliaire a approfondi la vocation des baptisés : pensons aux deux constitutions sur l'Eglise, textes majeurs du Concile: *Lumen Gentium*, *Gaudium et Spes*, sans oublier le décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam Actuositatem* ; plus près de nous, la lettre encyclique de Jean-Paul II *Christifideles laici* devrait être considéré comme une charte de la Nouvelle évangélisation, aux côtés de la célèbre encyclique de Paul VI *Evangelium Nuntiandii*. Le second facteur est lié à la globalisation et à ses incidences sur la vie quotidienne. Le développement des communications sociales, les forums sociaux, la diffusion des nouvelles en temps réel, sans limite d'espace ou de temps, ont contribué au développement d'une culture individualiste, consumériste et virtuelle, d'où est souvent absente l'expérience concrète de la proximité. Cet état de fait rend aujourd'hui particulièrement nécessaire l'éclosion d'espaces de fraternité et d'engagements réels dans des familles spirituelles à forte personnalité et présentant un ancrage profond et concret dans la société, spécialement au plan local. C'est vrai pour la transmission de la foi comme pour les actions de solidarité. Cela explique aussi que les archiconfréries aient été rejointes depuis un demi-siècle par de nombreuses communautés, mouvements et familles spirituelles de toutes sortes. En d'autres termes, le phénomène de la globalisation conduit aujourd'hui les confréries à redonner une identité aux baptisés ainsi qu'une personnalité concrète à leurs engagements chrétiens de solidarité.

C'est ainsi qu'elles se trouvent confrontées à un double défi : éviter de se cantonner à une appartenance formelle qui serait purement extérieure ou folklorique ; redécouvrir leur force antique qui a tant contribué au cours des siècles à diffuser le témoignage authentique de la vie chrétienne. C'est en étant profondément elles-mêmes qu'elles peuvent évangéliser de façon nouvelle, au sens où l'Eglise l'entend : par les œuvres faites spécifiquement au nom du Christ, et par la dimension fraternelle de l'existence chrétienne. Quand un baptisé désire entrer dans une confrérie, c'est qu'il est mû par deux désirs qui se complètent : se retrouver avec des frères au sein d'une même famille (*fraternité*) ; exprimer sa foi par des actions précises clairement identifiées et liées au charisme de la confrérie (engagement de *charité active*). Cette double dimension est l'exacte définition de l'Évangélisation qui est à la fois un témoignage de l'amour fraternel et un engagement de foi qui s'exprime par des œuvres.

Il y a donc aujourd'hui une opportunité particulière pour les confréries qui peuvent redonner consistance à toutes leurs activités. Aux deux dimensions déjà indiquées, communion fraternelle et charité active, il convient d'ajouter bien-sûr la participation à la beauté liturgique du culte chrétien. Les confréries, en effet, par le sens de la solennité liturgique et de tout ce qui favorise la beauté du culte rendu à Dieu, donnent clairement le témoignage que toutes leurs actions sont accomplies au nom du Christ-Seigneur.

Je voudrais maintenant illustrer ce qui précède par quelques rappels historiques et quelques exemples qui demeurent encore aujourd'hui source d'inspiration. La contribution du Magistère de l'Eglise nous aidera ensuite à tracer des voies d'évangélisation pour le futur.

Au plan historique, les confréries ne sont pas nées d'un projet abstrait, mais du souci de répondre concrètement à une nécessité sociale. Elles ne sont donc pas des sociétés d'initiés, même si l'appartenance peut se faire à l'issue de rites particuliers comme la cérémonie de prise d'habit ou le rituel de vêtue. Il s'agit donc bien d'un désir de charité chrétienne. Comme on le sait, elles sont restées très nombreuses et

très actives dans le Sud de l'Europe, par exemple en Espagne et en Italie où l'on compte plusieurs centaines de milliers de membres. Elles demeurent aussi présentes en France, en particulier dans le Sud du pays. La charité presse d'accomplir toute une série de tâches au service du prochain. Ces actions peuvent revêtir une grande diversité. Un exemple que l'on trouve dans le Dictionnaire canonique de Durand de Maillane en 1770. Il explique ce que sont les pénitents en décrivant de la manière suivante leurs activités : les Pénitents sont des *Fidèles qui, dans les provinces méridionales du royaume se réduisent en confréries pour remplir certains devoirs de dévotion et de charité comme chanter des offices divins dans une chapelle qui leur est propre, d'ensevelir les morts, d'assister les malades, de faire des processions en l'honneur de Dieu... Ces pénitents sont vêtus d'un sac blanc, bleu, noir, violet, gris ou rouge selon la couleur affectée à chacune des confréries dont le nombre dépend de celui des habitants de chaque ville.*

En fait, les noms des confréries désignent souvent un aspect particulier de la dévotion à Notre Seigneur (la Sainte-Croix, le Saint-Sépulcre, le Saint Nom de Jésus, le Saint Esprit, le Saint Suaire, le Très Précieux Sang, pour ne citer que quelques uns), ou bien à la Vierge Marie, ou encore en hommage à tel ou tel attribut divin (Miséricorde , Justice). Il est intéressant par exemple de parcourir toute l'histoire des confréries dans un endroit où elles sont encore très actives, la région qui forme dans notre pays l'ancien Conté de Nice. Il existe dans cette région près de 15 confréries, dont quatre ont leur siège dans la ville de Nice. Notons que dans la Principauté voisine de Monaco, existe une confrérie de près de 300 membres, la Confrérie de la Miséricorde. On s'aperçoit qu'en fonction des événements historiques, la réalité sociologique a pu changer, parfois aussi se sont développées des orientations spirituelles diverses (dans la période qui a suivi la Réforme Tridentine, puis le développement de la spiritualité française l'accent a été mis sur l'approfondissement spirituel de la vie intérieure), toutefois l'engagement de la charité chrétienne au service du prochain dans le besoin n'a jamais cessé. Les activités étaient toujours déterminées par les besoins réels. Ainsi pour garder le même exemple géographique,

lorsque la ville fut rattachée à la Maison de Savoie, -il y avait à cette époque dans la région niçoise pas moins de 110 confréries- les fonctions confiées aux pénitents intéressait tout l'ensemble de la population : les nouveaux nés et leurs mères dans les *sociétés des bonnes couches*, les enfants dans les *orphelinats*, les malades dans les *hôpitaux*, les démunis dans les *asiles et refuges*, l'accueil des pèlerins sur la route de Saint Jacques de Compostelle (les *jacquets de France*), les familles en mauvaises situation avec les *Monts de Piété*, le *rachat des captifs chrétiens* auprès des sarrazins, les défunts avec *l'accompagnement spirituel*, les *indulgences*, les *suffrages pour le repos des âmes*. On a donc, pour résumer, une entreprise de secours mutuels, une véritable charité chrétienne et en même temps une activité culturelle avec des exercices de piété (processions, rosaires, chemins de croix, présence aux offices liturgiques solennels et aux funérailles des membres défunts). En somme on a en abrégé un exercice de la vie chrétienne très équilibré qui ne délaisse pas la prière sous le prétexte des œuvres à accomplir et qui ne néglige pas le service des frères au motif des engagements dévotionnels. C'est justement cet équilibre qui est fondamental et si précieux de nos jours pour l'évangélisation.

Il est utile de réfléchir sur ce qu'implique pour les confréries ce que l'on appelle la Nouvelle évangélisation. Elle n'est pas une tâche inédite et sortie du néant. Il s'agit d'une évangélisation reproposée à frais nouveaux dans un contexte de sécularisation et de relativisme propre à nos sociétés. Ces dernières ont connu une culture chrétienne forte dans le passé mais il faut bien constater une déchristianisation qui prend la forme d'un oubli de l'héritage chrétien et de la perte des repères fondamentaux aux plans éthiques et anthropologiques. Ce n'est pas le lieu de développer cela, mais il convient de reconnaître que dans ce contexte précis, les confréries peuvent jouer un rôle fondamental en raison de leur visibilité dans la société et de leur fonction de gardien d'une mémoire chrétienne bien incarnée. Toutefois la raison de l'engagement des confréries est autre. Elles font sienne la tâche impérieuse de l'Eglise : Ce commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Eglise l'a reçue des Apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux

extrémités de la terre. C'est pourquoi elle fait siennes les paroles de l'Apôtre : Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile. Il est dans la nature d'une confrérie d'annoncer l'Évangile et d'accompagner son annonce par les œuvres . Une confrérie qui oublierait son appel en ce sens deviendrait peu à peu une coquille vide. Au contraire la clarté de la proclamation explicite du salut, rehaussée par des dévotions profondément ancrées dans la Tradition de l'Église et la foi du Peuple de Dieu, exerce un attrait particulier : les confréries transmettent une culture en même temps qu'un lieu de vie fraternelle. En ce sens, la valeur de la fraternité vécue et de l'aide mutuelle leur donne une physionomie qui évoque en plus large l'institution familiale si maltraitée de nos jours. Il y a un mode familial de vivre la fraternité dans une confrérie comme dans toute communauté chrétienne digne de ce nom.

Je repensais à ce que vous vivez en relisant récemment le Décret sur l'Apostolat des laïcs, texte conciliaire finalement peu connu. Une phrase m'a semblé significative : tout apostolat chrétien trouve dans la charité son origine et sa force, mais certaines œuvres sont par nature aptes à devenir une expression particulièrement parlante de cette charité : le Christ a voulu qu'elles soient le signe de sa mission messianique (AA, N. 8).